



## Matières acceptées



- ✓ Emballages de balles rondes et carrées
- ✓ Emballages en tube (boudin)
- ✓ Toile de plastique (silo fosse)
- ✓ Plastiques de serre
- ✓ Wrapping de palette
- ✓ Polythène



## Matières refusées

- ✗ Cordes et filets
- ✗ Plastiques de paillis
- ✗ Tubulures et boyaux
- ✗ Contenants et autres plastiques rigides
- ✗ Toiles et sacs tissés ou multimatières
- ✗ Sacs de poubelle



## Consignes à respecter

- **Au bord du chemin la veille de la collecte :**
  - En **petits ballots** de moins de 50 lbs (25 kg);
  - OU dans des **bacs roulants** clairement identifiés « Plastique agricole ».

- **NE PAS** mettre les plastiques dans des « **big bags** » ou dans des **barils**;
- Les plastiques doivent être **propres et accessibles**.



## Différentes possibilités de collecte

-  En ballots de moins de 50 lbs (25 kg) en bordure de la route;
-  Dans un bac roulant bien identifié « Plastique agricole »;
-  Dans un conteneur de 2 à 8 verges en location :

Contactez Anick Fredette  
819 560-8585, poste 2321

## Propreté et accessibilité

-  Rien devant les ballots, les bacs ou le conteneur;
-  Exempt de matières organiques (fumier, terre, foin, morceaux de métal, etc.);
-  Exempt d'eau, de glace ou de neige (autant que possible).

## Respect des consignes

Si les consignes ne sont pas respectées, la Ville se réserve le droit de **ne pas ramasser** vos plastiques.

Vous recevrez alors **un avis** indiquant la raison pour laquelle votre plastique n'a pas été ramassé.

## Mauvaises conditions

Lors des périodes saisonnières difficiles, la collecte pourrait être retardée.

Dans ce cas, **laissez les plastiques à leur point de collecte habituel**, assurez-vous qu'ils soient accessibles, ils seront ramassés dès que possible.

## Personne ressource

**Anick Fredette**, agente aux travaux publics

 **819 560-8585, poste 2321**

 **[anick.fredette@hsfqc.ca](mailto:anick.fredette@hsfqc.ca)**